



COMITE DEPARTEMENTAL BOULISTE

Des Alpes de Haute Provence

Maison des Associations – 209, Boulevard du Temps Perdu – 04100 MANOSQUE

☎ : 04.92.87.44.53 ▼ 📠 : 04.92.87.35.59 ▼ E-mail: cd04@petanque.fr



INFOS CLUBS 6/2015

Manosque le 22 Juin 2015

Objets :

- I. Concours au calendrier départemental
- II. Déclaration d'accident

1. CONCOURS AU CALENDRIER DEPARTEMENTAL 04

Nous avons le regret de constater, que depuis quelques temps, plusieurs concours inscrits au calendrier départemental sont annulés ou reportés à des dates ultérieures sans que le COMITE DEPARTEMENTAL en soit averti.

Nous vous rappelons également que **TOUS LES CONCOURS** compris entre 120 euros et 229 euros pour les doublettes et 120 euros et 299 euros pour les triplettes sont INTERDITS.

Toute association désirant organiser un concours non inscrit au calendrier doit demander l'autorisation au responsable de secteur du comité départemental.

Seuls les concours d'un montant inférieur à 120 euros peuvent être organisés par les clubs dans la mesure où il n'y a pas de concurrence avec un concours inscrit au calendrier.

Toutes ces dispositions sont reprises en page 16 du calendrier 04 édition 2015.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces directives.

La plupart des comités départementaux infligent des amendes aux clubs qui annulent, sans motif leurs compétitions.

Nous ne souhaitons pas en arriver là mais nous pourrions l'envisager si cela venait à perdurer....

II. DECLARATION D'ACCIDENT

Nous vous précisons que tout accident (matériel ou corporel) survenu lors d'un entraînement, d'une compétition touchant l'un de vos licenciés, doit faire l'objet d'une déclaration d'accident dans les 5 Jours suivant les faits.

Toute déclaration passée ce délai, n'est pas prise en compte par l'assureur fédéral MMA.

Tous les clubs disposent d'un formulaire de déclaration d'accident qui a été remis lors du congrès à CHATEAU ARNOUX.

En cas de besoin, n'hésitez pas à en réclamer au comité départemental.

Merci également de relayer ces informations auprès de vos licenciés.

Le Secrétaire général

Francis CIORDIA

La Présidente

Bernadette LEVET